

Guide d'information destiné aux parents



# Accueil Soins intensifs pédiatriques



## **Auteur**

***Christine Soucy***

*infirmière clinicienne aux soins intensifs pédiatriques*

## **Collaboration**

***Krystina Cloutier***

*Infirmiere clinicienne monitrice aux soins intensifs pédiatriques*

***Marie-Hélène Marquis***

*Infirmiere chef des soins intensifs pédiatriques*

***Caroline Gauvin***

*Infirmière clinicienne assistante infirmière chef  
aux soins intensifs pédiatriques*

***Lucie Levesque***

*Infirmière de pratique avancée aux soins intensifs pédiatriques*

Josée Boulet (2018), Valérie Vachon (mise à jour 2025)   *Service d'illustration médicale*

*Direction de l'enseignement et des affaires universitaires du CHU de Québec-Université Laval*

### **Photographie**

Karine Roy (page 3)   *Service de photographie médicale*

*Direction de l'enseignement et des affaires universitaires du CHU de Québec-Université Laval*

GettyImages

# Bienvenue à l'unité des soins intensifs pédiatriques du CHU de Québec-Université Laval

Ce guide d'accueil se veut un recueil d'informations pour les parents dont les enfants nécessitent un séjour aux soins intensifs pédiatriques. La durée de séjour de votre enfant variera selon les besoins et la surveillance requise à son rétablissement, elle est unique à chaque enfant.

Votre présence auprès de votre enfant et votre collaboration avec l'équipe multidisciplinaire sont encouragées. Vous êtes un membre essentiel de l'équipe de soins. Lorsque la situation le permet, nous vous encourageons à participer aux soins de votre enfant avec la collaboration et l'accord de l'équipe traitante.

Lors de votre séjour, une équipe sera présente afin de répondre le mieux possible à vos besoins. Elle se compose entre autre de médecins, résidents, infirmières, pharmaciens, travailleurs sociaux, inhalothérapeutes, ergothérapeutes, physiothérapeutes, nutritionnistes, préposés aux bénéficiaires, agents administratifs et intervenants en soins spirituels. N'hésitez pas à partager à l'équipe vos inquiétudes et appréhensions entourant l'hospitalisation de votre enfant.



# Table des matières

<b>Présence de la famille .....</b>	<b>4</b>
► Les parents et proches aidant .....	4
► La fratrie .....	5
► Les visiteurs .....	5
<b>Mesures de protection .....</b>	<b>7</b>
<b>Visite médicale .....</b>	<b>7</b>
<b>Sécurité de votre enfant .....</b>	<b>8</b>
► Mesures de sécurité à respecter en tout temps.....	8
► Identification .....	9
► Alimentation et allergies .....	9
► Lait maternel .....	9
<b>Aires communes et salons des familles .....</b>	<b>9</b>
<b>Cafétéria .....</b>	<b>10</b>
<b>Accès internet .....</b>	<b>10</b>
<b>Hébergement .....</b>	<b>10</b>
<b>Lieu de recueillement .....</b>	<b>10</b>
<b>Photos et vidéos .....</b>	<b>11</b>
<b>Stationnement .....</b>	<b>11</b>
<b>Nous joindre .....</b>	<b>11</b>
<b>Fondation du CHU de Québec .....</b>	<b>12</b>





## Présence de la famille

## ► Les parents et proches aidants

La présence des parents est autorisée en tout temps pendant la durée du séjour de votre enfant. Nous vous demandons de vous présenter au poste d'accueil avant de vous diriger vers la chambre de votre enfant, afin de vous identifier et de respecter la confidentialité lors de vos déplacements sur l'unité de soins. Votre présence est possible 24h / 24h auprès de votre enfant. Vous avez la possibilité de désigner une personne significative ayant 18 ans et plus qui pourra venir rendre visite à votre enfant en votre absence. Ces moments sont précieux pour vous, ils vous permettront un répis afin de vous reposer pendant ce séjour souvent source de stress et d'émotions fortes. À la sortie de l'unité des soins intensifs, votre enfant se sentira mieux et aura besoin d'avoir à ses côtés un parent bien reposé.

Il peut parfois sembler difficile d'entrer en contact avec son enfant considérant l'ensemble des appareils l'entourant. Il nous fera plaisir de vous guider dans votre approche malgré la situation de soins complexes. La musique, les doudous, les peluches sont des objets qui peuvent lui apporter du réconfort. En plus de votre présence, le calme et le repos sont des éléments clés pour l'apaiser et le sécuriser. Cependant, veuillez noter que nous ne sommes pas responsables des objets personnels apportés à l'hôpital.

Pour certaines raisons, l'équipe de soins peut vous demander de quitter temporairement la chambre afin d'effectuer des soins complexes ou lors de situations particulières.

À noter: un seul parent peut dormir dans le lit mis à votre disposition.



## ► La fratrie

La visite des frères et soeurs de moins de 14 ans n'est pas autorisée sur l'unité. Lors de situation exceptionnelle, veuillez consulter l'infirmière responsable de votre enfant.

## ► Les visiteurs

Un maximum de 2 visiteurs à la fois est autorisé au chevet de votre enfant, incluant un parent. Tout visiteur doit être accompagné par l'un des 2 parents afin d'accéder à la chambre d'un enfant et doit avoir 14 ans et plus. À tout moment, les heures de visite peuvent-être restreintes selon l'état de votre enfant.





## Notes personnelles

# Mesures de protection

Afin de protéger votre enfant, nous vous demandons d'effectuer un lavage des mains à différent moment. Il est obligatoire de vous laver les mains à chaque fois que vous entrez ou sortez de la chambre de votre enfant ainsi qu'avant d'aider aux soins de l'enfant.

Lorsqu'une affiche colorée est située à la porte de la chambre de votre enfant, veuillez consulter l'infirmière responsable de votre enfant afin de connaître les mesures requises. Ces mesures sont mises en place pour protéger votre enfant ou les autres personnes présentent sur l'unité. Ces mesures s'appellent *les mesures d'isolement*. Il est obligatoire de les respecter en tout temps.

Si vous avez des symptômes tels que le nez qui coule, des frissons, de la toux, de la fièvre, des douleurs à la gorge, veuillez porter un masque en tout temps et envisager de rester à la maison pour vous reposer. Dans le cas de symptômes gastro-intestinaux tels que diarrhée, nausées ou vomissements, nous vous recommandons de demeurer à la maison jusqu'à 48 h après la fin des symptômes. Ces consignes permettent de protéger votre enfant et le personnel.



## Visite médicale

Chaque jour, l'équipe soignante effectue une tournée avec un médecin afin d'évaluer et de modifier au besoin les soins et les traitements requis par la situation de santé de votre enfant. Lorsque le moment sera propice, elle viendra vous rencontrer afin de discuter des soins et traitements à mettre en place concernant votre enfant et répondre à vos questions.

**Astuce: Vous pourriez mettre vos questions par écrit afin de ne rien oublier lors de la visite médicale.**

# Sécurité de votre enfant



## ► Mesures de sécurité à respecter en tout temps

- ✓ Demander au personnel soignant avant de prendre votre enfant.
- ✓ Garder les côtés de lit montés.
- ✓ Déposer la cloche d'appel à proximité selon l'âge.
- ✓ Attacher les sangles en tout temps lorsque l'enfant est dans une chaise haute ou dans un siège de bébé.
- ✓ Ne pas laisser un enfant sans surveillance et superviser ses déplacements.
- ✓ Aviser le personnel lorsque vous quitter la chambre.
- ✓ Apporter des chaussures / pantoufles antidérapantes à la grandeur des pieds de votre enfant.
- ✓ Ne laisser aucun médicament à la portée de l'enfant.
- ✓ Ranger vos effets personnels et ceux de votre enfant dans l'armoire à votre disposition afin d'éviter l'encombrement dans la chambre. Nous vous demandons également de ranger le lit d'appoint avant 8 h 30 le matin.

## ► Identification

- Votre enfant portera son bracelet d'identification en tout temps.

## ► Alimentation et allergies

- Avant de nourrir votre enfant, assurez-vous qu'il n'y ait aucune restriction.
- Les aliments contenant des noix ou des arachides sont strictement interdits sur le département.
- L'utilisation de ballons en latex est interdite sur le département.
- Si votre enfant ne doit pas manger pendant une période, merci de ne pas vous alimenter devant lui dans la chambre.



## ► Lait maternel

- Les contenants de lait maternel doivent être identifiés au nom de votre enfant avec la date et l'heure à laquelle vous l'avez exprimé.
- Les contenants doivent être obligatoirement remis à l'infirmière pour les entreposer adéquatement dans un réfrigérateur prévu à cet effet.
- Il faut demander à l'infirmière lorsque vous avez besoin de récupérer votre lait pour votre enfant.
- Un tire-lait est disponible sur le département. En cas de besoin, le nécessaire pour tirer son lait est vendu à l'unité néonatale.
- Si vous en ressentez le besoin, une conseillère en allaitement peut vous rencontrer afin de vous soutenir dans le processus de l'allaitement.

## Aires communes et salons des familles

Deux salons et une cuisinette sont offerts aux familles des soins intensifs pédiatriques afin de faciliter votre séjour. Ceux-ci sont des endroits communs aux différentes familles. Un micro-ondes est disponible dans la cuisinette. L'identification de vos aliments est obligatoire. Aucun lait maternel ne doit être conservé dans le réfrigérateur de la cuisinette. L'accès à ces locaux doit être validé avec votre infirmière. Si des mesures d'isolement sont en cours, cet accès peut être refusé.

Une case correspondant à votre numéro de chambre est disponible au besoin pour y déposer sous-clé vos effets personnels.

## Cafétéria

L'établissement dispose d'une cafétéria ouverte de 7 h à 19 h et elle est située au rez-de-chaussée. Des distributrices sont aussi mises à votre disposition à différents endroits dans l'hôpital.

## Accès internet

Un service internet est disponible. Demander-le au personnel infirmier ou à l'agente administrative pour plus de renseignements.

## Hébergement

Le Manoir Ronald McDonald se situe à côté du CHUL. Il offre différents services : laveuse, sécheuse, cuisinette, etc... Vous devez faire vous-même votre réservation entre 9 h et 18 h. Le service de réservation est disponible 7 jours sur 7. Veuillez valider lors de votre appel votre illigibilité.

Les places y sont en nombre limitées et la demande est souvent plus forte que l'offre. Parlez-en à votre équipe de soins en cas de problématique, d'autres ressources peuvent être disponibles pour vous.

**Téléphone : 418 651-1771**

## Lieu de recueillement

Si vous souhaitez vous recueillir, un local est disponible au sein de l'hôpital. Demander au personnel de vous guider. Il est situé au local R-1731.

## Photos et vidéos

- Merci de demander l'autorisation au préalable, si vous souhaitez photographier ou filmer les membres du personnel.
- Selon la politique no 237-00 du CHU de Québec-Université Laval : Politique CHU de Québec sur l'utilisation des médias sociaux. La diffusion de ces photos ou films sur internet ou les réseaux sociaux est strictement interdite.

## Stationnement

Dès le début de l'hospitalisation, conserver vos reçus de stationnement. Si l'hospitalisation se prolonge au-delà de 3 jours, des options sont possibles pour diminuer les coûts. Composez le **418 654-2146** ou le poste **42146** pendant les heures d'ouvertures du lundi au vendredi pour de plus amples informations.

### Nous joindre

Vous pouvez nous joindre en tout temps en composant le **418 525-poste 41900**. Dans un soucis de respect de la confidentialité, seuls les parents ou tuteurs légaux pourront recevoir des nouvelles de la situation de santé de l'enfant.

# Fondation du CHU de Québec

La Fondation du CHU de Québec a pour mission de faire la différence pour la santé des gens, de la naissance à la fin de la vie, en appuyant financièrement l'humanisation des soins de santé du plus grand centre de soins spécialisés au Québec afin qu'il puisse offrir une meilleure qualité des services médicaux, qu'il contribue à la recherche et à l'enseignement tout en restant à la fine pointe des innovations technologiques.

Si vous désirez faire un don à la Fondation du CHU de Québec voici les coordonnées:

La Fondation est en mesure de diriger votre contribution vers le secteur de soins qui vous tient le plus à cœur.

Fondation du CHU de Québec  
Hôpital Saint-François d'Assise, Local E1-149  
10, rue de l'Espinay, Québec (Québec)  
G1L 3L5

Téléphone : 418 525-4385

Télécopieur : 418 525-4393

[fondation@chudequebec.ca](mailto:fondation@chudequebec.ca)

Plus d'informations : [www.fondationduchudequebec.ca](http://www.fondationduchudequebec.ca)



Reproduction en tout ou en partie et distribution non commerciale permises, en mentionnant la source :  
**CHU de Québec-Université Laval.** Aucune modification autorisée.



© CHU de Québec-Université Laval, 2025

